

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

### Objet

Le dix-neuf mars deux mil vingt deux à neuf heures  
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

### Débat d'orientation budgétaire

**Présents :** David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Mathilde GAZZA, Morgane ALVES DIAS, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Elodie VANACKERE, Christophe SCHOERLIN, Véronique LEPRUN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Fabien GARCIA, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

**Procurations :** Gilles GLAREY à Mathilde GAZZA, Lionel FUENTES à Christophe DUTHEIL, Thierry MONTEL à Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Véronique CORTES ROUX-LATOURE à Jean-Marc DEBAUGE, Guillaume FOUCHER à Florence YSARD JACOB

**Absent excusé :** Virgile FIELBARD

Madame Carine PIBOULEAU a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation  
11 mars 2022

Date d'affichage  
25 mars 2022

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les communes de plus de 3 500 habitants, il est institué la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Nombre de conseillers en  
exercice : 29  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 28  
Exprimés : 28

Il porte sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,  
Le débat d'orientation budgétaire 2022 s'est organisé autour des directions suivantes :  
- le contexte de la préparation du budget primitif 2022,  
- les principales orientations pour le budget primitif 2022.

Une synthèse du rapport de présentation reprenant ces grands axes, est porté à connaissance des membres du conseil municipal.

Vu l'art. L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'art. 107 de la loi n° 2015-991 du 07 août 2015, dite Loi NOTRE,  
Vu le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire 2022,  
Considérant les éléments de présentation des orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2022 contenus dans le rapport ci-joint,  
Considérant l'examen lors de la Commission Ressources en date du 07 mars 2022,  
Considérant que ce rapport doit donner lieu à un débat,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** que le débat d'orientation budgétaire 2022 s'est tenu sur la base du rapport sur les orientations budgétaires et de l'ensemble des annexes à ce rapport

Accusé de réception en préfecture  
073-200086882-20220319-Del20220202-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2022

Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

**PREND ACTE** que le débat d'orientation budgétaire 2022 s'est tenu sur la base du rapport sur les orientations budgétaires et de l'ensemble des annexes à ce rapport

Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
David ATES



Accusé de réception en préfecture  
073-200086882-20220319-Del20220202-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2022